

TROUSSEAU MINIMAL OBLIGATOIRE POUR L'INTERNAT

- **Un gilet de sécurité (obligatoire)**
- Une couette
- Un protège matelas (90*190)
- Un drap housse (90*190)
- Une housse de couette pour un lit une personne (140* 220)
- Un oreiller ou un traversin
- Deux paires de draps avec taies d'oreiller ou de traversin (roulement sur deux semaines). Les sacs de couchages sont strictement interdits.
- Une paire de pantoufles
- Nécessaire de toilette
- Cintres
- Deux cadenas pour l'armoire **(l'établissement décline toute responsabilité en cas de vol)**
- Un sac pour le linge sale de la semaine



Il est strictement interdit d'apporter de la nourriture et des boissons à l'internat pour des questions d'hygiène.



L'entretien régulier de la literie est à la charge exclusive des familles.